



ASSEMBLEE GENERALE

Union Sportive

VIGIE-MOUCETTE

Lundi 7 mars 2016 à 19h

Salle du Cantonnier - St Paul en Cornillon



Pertuiset Barque
& Joute

En réalité, l'Ondaine a marqué sa chance voici cinquante ans. Saint-Étienne l'a saisie et ne la lâchera plus. L'époque dorée du Pertuiset appartient désormais à l'histoire et celle-ci ne repasse jamais les plats.

Extrait « Les Echandes, terre de légendes » in Le Progrès 21/02/2016

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

2016, un contexte morose

Auberge de jeunesse des Echandes

Dissolution en cours du club de voile des 9 ponts YCB



Augmentation des adhérents en 2015

- 102 adhérents (+38%) dont
 - 60 en aviron ($36+24=60$),
 - 21 en Canoë-kayak ($22-1=21$)
 - 21 en barque et joute ($16+5=21$)
- 10 ans à 70 ans
- Aire urbaine stéphanoise de Sud Loire et Haute Loire (> 500 000 habitants)

Action 2013-15

SECURISATION DE LA SORTIE

Contexte: 50km/h → 70 km/h

Visibilité préconisée :156 m

152 m côté poubelle



Aménagement du parking du haut



2013: 52 plots (6,5 m convention USVM & Smagl)

2014: 20 plots (2,5 m aviron stéphanois) → cote 413

2015: 20 plots (2,5 m aviron stéphanois) → cote 412



« J'aime la Loire...PROPRE »

1^{er} samedi de mars 2015-16



Fédérations chasse, pêche et randonnée pédestre
12 départements du Mont Gerbier de Jonc à
l'estuaire de la Loire

Dans le 42, le 7 mars 2015

16 points de rencontre, 1000 personnes, 140 m³

A la Vigie: 20 participants, « les pieds plats » du
Chambon-Feugerolles, 5m³



L'US Vigie Mouette

a signé la charte Natura 2000, juin 2015

- Mise en sommeil de la section ski nautique qui n'a pas souhaité adhérer à cette charte (CA 01/12/2014)
- Engagement pour 5 ans

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON La première charte Natura 2000 du département signée à la Vigie-Mouette

Vendredi, en fin d'après-midi, Paul Vercherin, Président de la Vigie-Mouette, accueillait sur le site Sylvie Fayolle, maire, Laurence Roch et Bruno Jeay, représentant la DDT (Direction départementale des territoires) et Lucie Marné, animatrice Natura 2000.

Valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement

Il s'agissait de signer la charte Natura 2000 des gorges de la Loire, la première sur le département. Cette charte consiste en un ensemble de bonnes pratiques et se fonde sur une démarche volontaire, permettant à tout signataire de pouvoir valoriser ses pratiques respectueuses de l'environnement. La Vigie-Mouette marque ainsi sa volonté d'offrir à tous les amateurs de sports nautiques un cadre naturel préservé. Suite à sa



■ Une charte a été signée afin de préserver les milieux naturels, faune et flore d'exception. De gauche à droite, Sylvie Fayolle, Paul Vercherin, Laurence Roch, Lucie Marné et Bruno Jeay. Photo Annie Faure

participation en mars dernier à l'évènement « Loire propre », l'USVM montre à nouveau, à travers cette signature, son engagement pour le respect du site naturel des gorges de la Loire géré par le SMAGL (Syndicat d'aménagement des gorges de la Loire) depuis 2003.

La municipalité soutient tous les efforts faits dans ce sens. Sylvie Fayolle se disait très

fière de cette signature sur la commune et pour le territoire de Saint-Etienne Métropole où elle occupe le poste de vice-présidente chargée de l'environnement.

Le site Natura 2000, dispositif européen, couvre une surface de 2 500 ha située en périphérie stéphanoise et son objectif est de concilier préservation de la nature et activités humaines. ■

Relations avec le Département

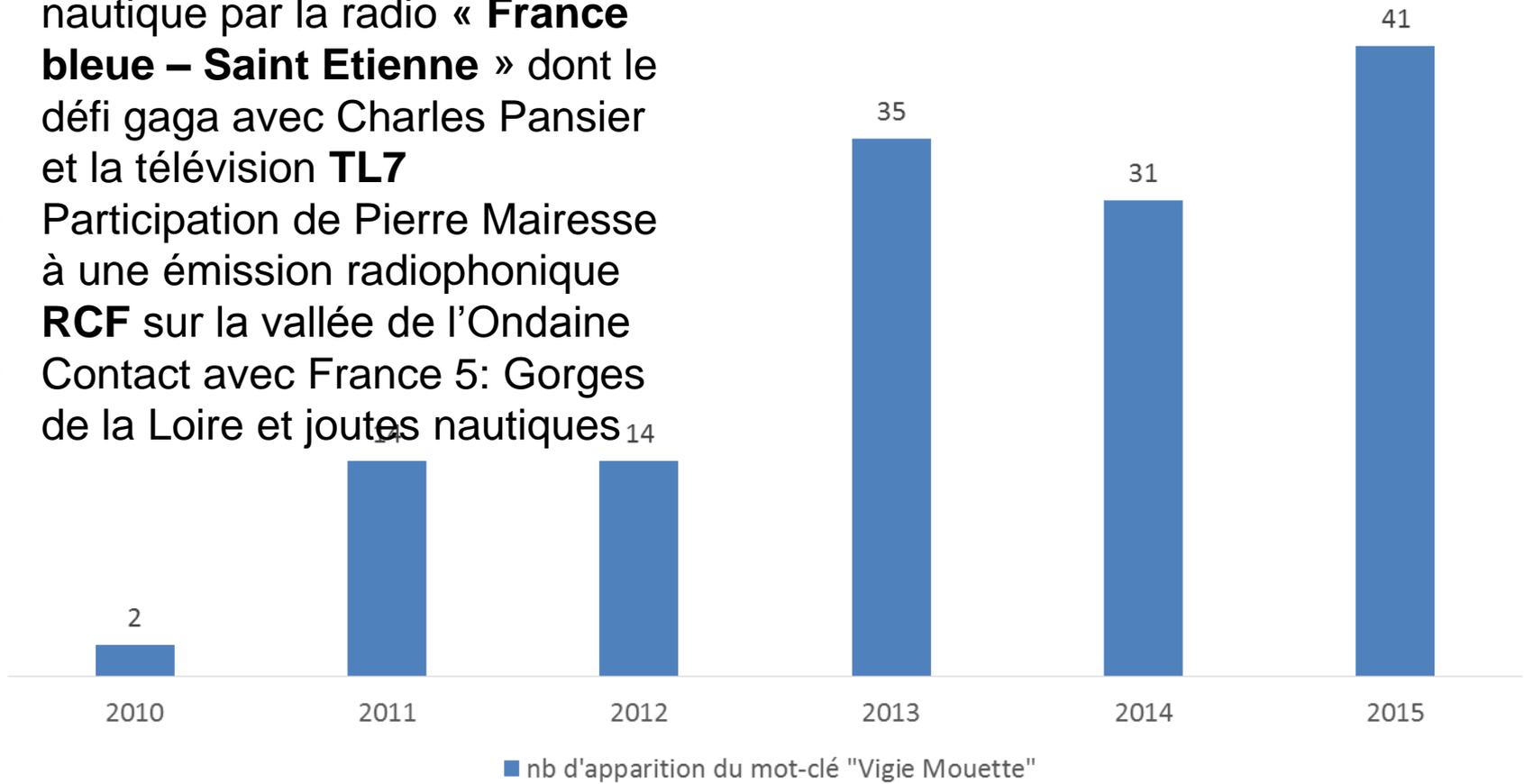
- Proposition de racheter au Département une dizaine de mètres carrés du talus le long de la ferme
- Le département va mettre une bâche sur le talus
- Obligation d'enlever les 4 panneaux (1991) le long de la route RD108 suite à une loi de juillet 2015 sur la pollution visuelle (à faire au plus tard le 2 avril).

Deux nettoyages printemps et automne (14/11/15) merci aux 30 participants



« Vigie Mouette » dans le moteur de recherche du journal *Le Progrès*

- Couverture locale de la fête nautique par la radio « **France bleue – Saint Etienne** » dont le défi gaga avec Charles Pansier et la télévision **TL7**
- Participation de Pierre Mairesse à une émission radiophonique **RCF** sur la vallée de l'Ondaine
- Contact avec France 5: Gorges de la Loire et joutes nautiques



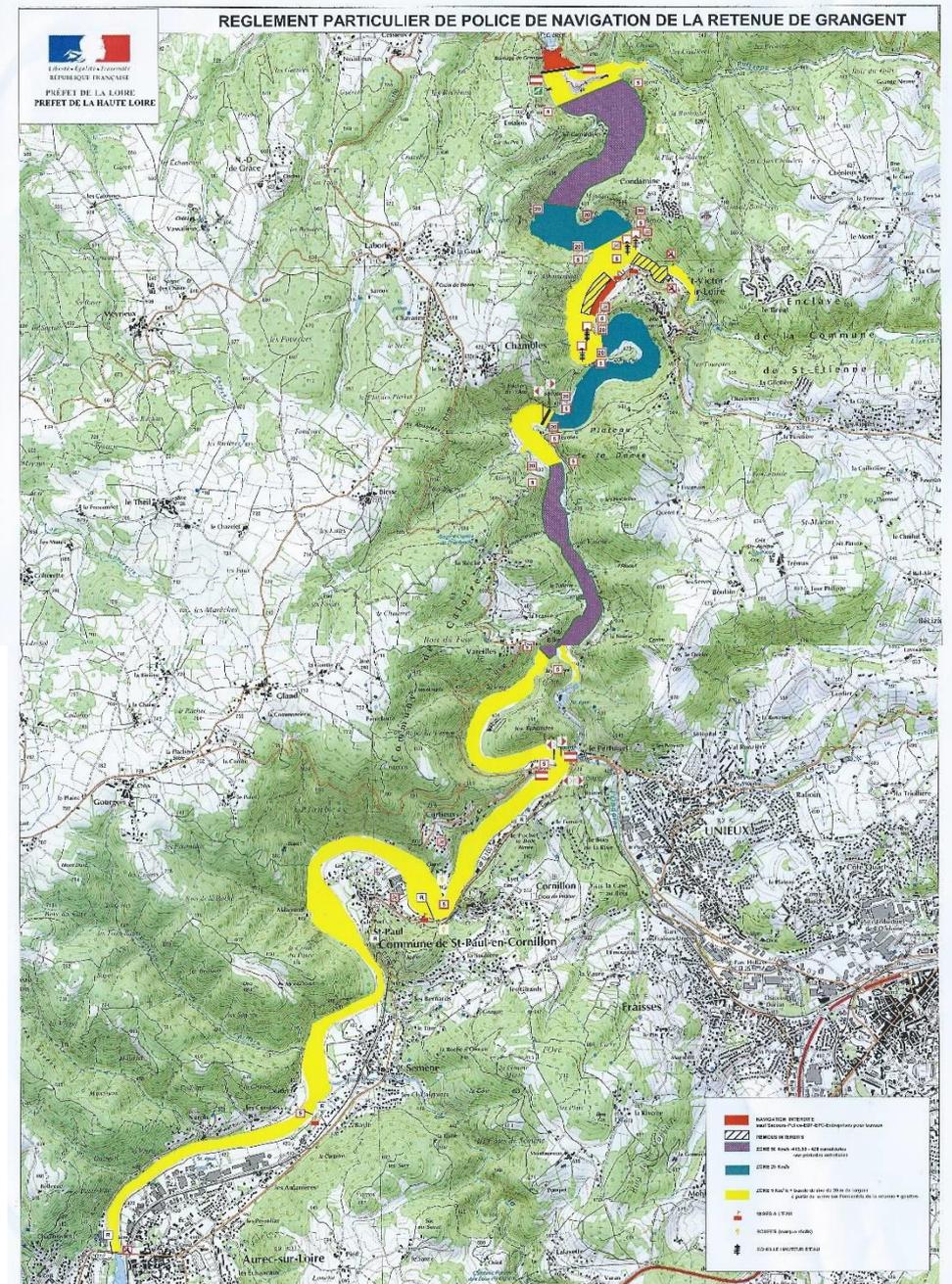


Zone dite de la Vigie Mouette selon l'arrêté Interpréfectoral de **septembre 2014**

Modification novembre 2015 de l'arrêté Interpréfectoral de septembre 2014

L'USVM défend les 5 km/h et
l'absence de remous pour les
bateaux à moteur sur le
secteur « Vigie Mouette »
entre les 9 ponts et le pont du
Pertuiset (arrête sept. 2014)

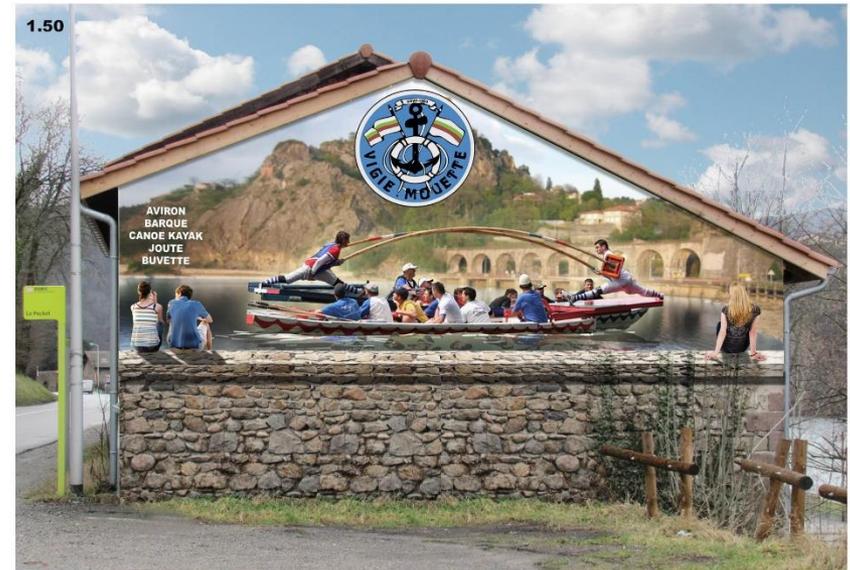
L'USVM comprend le
mécontentement des
propriétaires des bateaux à
moteur suite à la modification
de novembre 2015.



Action 2014-16

ACCUEIL

Une fresque sinon rien...



Esquisse de principe général pour une fresque "Vigie-Mouette" à Saint Paul en Cornillon

Sport santé à la Vigie Mouette

- 1^{ère} convention sport santé entre CDOS et barque

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON La Vigie-Mouette soutient les actions sport/santé

Paul Vercherin, président de la Vigie-Mouette, accueillait dimanche matin le Relais Sport et Santé de Firminy. Il s'agissait de marquer la fin de saison des séances « barques » qui ont eu lieu durant l'été, à raison de deux fois par semaine.

Paul Vial, éducateur sportif, salarié du Relais Sport et Santé, nous explique le fonctionnement de ce club. « Les Relais Sport et Santé sont des clubs qui regroupent différentes associations en relation avec le monde médical, le réseau Dedicas, la ligue contre le cancer, pour ne citer que les plus connues.

« L'accueil est parfait, nous sommes en confiance »

Brigitte, membre du Relais

Depuis 2011 nous avons créé un dispositif de remise en forme pour les usagers, des



■ Paul Vercherin, au centre, entouré des membres du Relais Sport et Santé. Photo Annie Faure

Nous travaillons avec elles sur un projet personnel qui a pour objectif la poursuite d'une activité physique après avoir quitté notre giron, une activité qui leur plaît, où ils tissent des liens sociaux et qui leur permet de rester en bonne santé.

Seulement 10 % des personnes continuent seules, les 90 % restants ont besoin d'un

confiance. Nous avons mis en place des entraînements passerelles qui permettent aux personnes de progresser à leur rythme et suivant leurs capacités physiques ». Pour Brigitte, membre de ce Relais : « C'est une démarche intelligente qui apporte entière satisfaction. A la Vigie-Mouette, l'accueil est parfait, nous sommes en confiance, je

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON La Vigie mouette accueille des patients en rééducation

Santé. L'union sportive la Vigie de la mouette accueillait, vendredi, des patients en rééducation de l'hôpital nord.

Vendredi ce fut une belle fin de saison pour les patients du centre Visas (Vieillessement, système nerveux, autonomie et troubles du sommeil) du CHU de Saint-Étienne. Dans le cadre de son partenariat avec les associations de rééducation par le sport, la Vigie mouette accueillait les patients en rééducation cardiaque et



■ Le groupe de kayakistes. Photos Annie Faure



Photo Annie Faure

« Le suivi est parfait du début à la fin »

Gabriel, de Chambœuf
Suite à des problèmes de santé, Gabriel a suivi les

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON Le club Cœur et santé a terminé sa saison par une activité canoë-kayak



■ Marion Vuillaume, monitrice au club Cœur et santé, en compagnie des adhérents pour la pratique du canoë-kayak. Photo Annie Faure

C'est maintenant devenu une tradition, pour clore la fin d'année, les adhérents du club Cœur et santé Firminy/Ondaine se retrouvent sur les bords de Loire pour une découverte de l'aviron et du canoë-kayak. Lundi soir, Paul Vercherin, président de la Vigie Mouette, était heureux d'ouvrir

ou le canoë sont des sports portés doux et ils sont parfaitement adaptés à une reprise de l'activité physique », précisait Paul. Les bénévoles de l'aviron stéphanois et du club de kayak du Chambon-Feugerolles étaient présents afin de guider ces apprenants ainsi que les deux moniteurs

Sur les 68 adhérents du club, une quarantaine de personnes était présente, parmi lesquelles Bernadette Chometon et Marie-Claire Zirn, comptable et secrétaire de l'agence régionale Val de Rhône. Après la marche organisée par le club en juin dans l'Aubrac c'était de nouveau un bon moment



Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

Aviron stéphanois



Club Kayak Chambon-Feugerolles

Saison 2014/15

- ✓ Maintien du nombre de licenciés (21)
- ✓ Forte augmentation du nombre de tickets découvertes (+31%: 338 contre 258 en 2013/14)
- ✓ Maintien du groupe jeune avec un nouveau licencié et découverte de 4 disciplines en compétition jeunes : Kayak polo, slalom, course en ligne et descente. Bravo à Anaïs qui est montée sur plusieurs podiums



Club Kayak Chambon-Feugerolles



Saison 2014/15

❖ Sorties eau calme Vigie :

- ✓ créneau le mardi 18h-20h avril à octobre
- ✓ Jeudi soir à la piscine du Chambon Feugerolles sauf l'été
- ✓ jeudi soir en été;
- ✓ créneau fixe le samedi

Normalement l'eau calme reste tranquille sauf quand le niveau baisse trop!!!

bonne participation + 2 soirée barbecue



Club Kayak Chambon-Feugerolles



Saison 2014/15

❖ Les animations:

- ✓ Fête du nautisme
- ✓ 3 séances sport et santé : cœur et santé, le centre visa du CHU et eau'tisme
- ✓ Forum des associations du Chambon Feugerolles et de Firminy
- ✓ Journée porte ouverte

❖ Formation d'1 AMFPC

❖ Acquisition de bateaux

❖ Amélioration de la remorque

❖ 2 soirée barbecue



Club Kayak Chambon-Feugerolles

Saison 2015/16

- ❖ Réorganisation du bureau suite au départ de Mathilde
- ❖ Maintien des permanences
- ❖ Sortie eaux vives 1/mois
- ❖ Fête du nautisme
- ❖ Organisation de stage
- ❖ Sortie famille
- ❖ Maintien de la participation des jeunes au challenge jeunes 42





Barque et joute 2012-15

Ondaine

page 12

Du 2 au 8 mai 2014

Saint-Paul-en-Cornillon - La section barques et joutes de l'Union sportive Vigie-mouette du Pertuiset a décidé de relancer les tournois de joutes

Les joutes sont de retour au Pertuiset



Les jouteurs de la Vigie-Mouette en plein entraînement sur le site du Pertuiset.

Bienvenue à Philippe CHETAIL, nouveau président de la section du Pertuiset

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON SPORTS NAUTIQUES

« Nous avons la volonté de relancer les joutes sur la Loire »

Venu de Ternay, Philippe Chetail, nouveau président de la section barque et joute de la Vigie Mouette, apporte un nouveau souffle.



« Le site du Pertuiset se prête très bien à ce sport nautique. »

Philippe Chetail,
nouveau président de la section
barque et joute



■ Le retour des joutes sur la Loire, le pari de la section. Photo Annie FAURE

Vous remplacez Cédric Fayard qui restevice-président, expliquez-nous vos ambitions pour cette section un peu au repos ces dernières années?
« Les adhérents et moi-même avons la volonté et l'énergie de relancer les joutes sur la Loire et de développer la section barque. Le 29 mai, jour de la fête nautique, il y aura donc une démonstration de joute givordine et lyonnaise, et, les 16 et 17 juillet, nous organisons le

challenge Auguste-Tronchet, une très grosse nouveauté! Ce tournoi officiel fera partie du circuit qualificatif aux championnats de France. Le 16, ce sera le critérium des jeunes (11 à 13 ans) et les féminines et le 17 du cadet aux seniors lourds selon la méthode givordine. Un beau programme qui rappellera les beaux jours des joutes au Pertuiset, le site se prête très bien à ce sport nautique. »

En ce qui concerne la section barque qu'est-il prévu?

« Avec l'aide de la ligue, 2 ou 3 courses de barques auront lieu de début mars à fin mai. »

Combien de licenciés dans votre section?

« 22 licenciés en 2015. Avec Charles Pansier, nous serons deux adhérents à avoir la licence d'arbitre, mais tous dans le club avons une même volonté

de revoir des joutes sur le fleuve et nous lançons un appel aux jeunes afin qu'ils nous rejoignent. La préparation d'un challenge est une lourde organisation qui nécessite des moyens financiers et humains. 250 lances, 2 bateaux, 2 barques, des moteurs sont nécessaires, tout est à reconstruire et pour cela les bonnes volontés sont les bienvenues! »

RENSEIGNEMENTS Tél. 06.09.34.34.94.



Barque et joute 2016

- Cédric Fayard passe le témoin Philippe Chétail (entraîneur à Ternay jusqu'en 2015)
- Joute féminine et masculine
- Barque: santé et compétition
- Démonstration de joute à la fête nautique
- 1^{er} challenge Auguste Tronchet 16 et 17 juillet
- Participation à l'organisation de la guinguette
- Proposition de changement statut: passage de section en association loi 1901

Bilan buvette hors manifestation

- 3^{ème} année tenue par Vie Libre
- 10 jours de présence
- Bénéfice en hausse
383 € répartis 50% Vie Libre – 50% USVM
- Bonne fréquentation en juillet
- Le cahier de suivi très bien tenu
- 2016: buvette tenue par la barque et joute
 - Merci à Sylvie et Alain qui tiendront la buvette en 2016 pour le compte de l'association barque et joute
 - Bonne politique tarifaire cette année
 - Les adhérents de la Vigie n'ont pas le réflexe de faire une pause conviviale à la buvette après une séance de sport

DIM 31 MAI 15

FETE NAUTIQUE



Animations Gratuites

Au **Pertuiset** de 10h à 17h30

organisée par

U.S. Vigie – Mouette



Programme

Initiations aviron, barque, canoë,
kayak, stand-up paddle, vélo sur l'eau

15h : Tournoi de joute

Buvette & snack

Plus d'activités et conditions initiations
sur notre site : www.usvm.fr



Événement : semaine
du développement durable

Pensez à votre 1€
ECO-GOBELET



Loire
LE DÉPARTEMENT



MANIFESTATION GRAND PUBLIC

VITRINE DE NOTRE BASE ET
NOS SPORTS NAUTIQUES

UNE UNION FORTE DES CLUBS
DANS L'ORGANISATION

Merci à Mathilde Plagnard pour
l'organisation des 5 premières fêtes
nautiques de la Vigie Mouette

-Fête du Nautisme 2015



- 5^{ème} édition de journée de découverte commune des activités des sections de l'US Vigie-Mouette
- À noter la présence d'un invité de marque: le Soleil !
- un public familial de 600 à 700 personnes.
- Démonstration de joute
- Partenariat avec SEM semaine du développement durable
- Elus se sont déplacés
- Bonne couverture médiatique (radio, TV, presse)

Nombres d'initiations par activité

	Aviron	Barque	Kayak	Paddle	Pêche	Vélo s/ eau	Total	Nb pers.
2012	20	20	32		17		89	66
2013	32	36	60	0	14		142	111
2014	56	58	131	47	20		312	202
2015	31	9	223	43		86	392	253

-Fête du Nautisme 2015



-Fête du Nautisme 2015



-Fête du Nautisme 2015



Cette année, la démonstration de joute a failli ne pas avoir lieu car nos deux bateaux étaient coulés à 12 m de fond au pied du Rocher Maudit à J-10

MERCI au club de Saint Just Saint Rambert pour la mise à disposition gracieuse de leurs bateaux

2h d'affrontement sur le tabagnon



-Fête du Nautisme 2016

dimanche 29 mai

- Commission fête nautique (7 personnes):
Pierre, Christine, Chantal, Sophie, Paul, Cédric,
Philippe.
- Besoin de mobiliser nos adhérents pour que
cela soit une manifestation réussie et
conviviale

Fête de la musique et soirée guinguette à la Vigie Mouette

- Partenariat avec les associations de la commune: Comité des fêtes et Arsène; besoin de bénévoles de l'USVM
- Samedi 18 juin 2016
 - après-midi: groupes musicaux et promenade en barque
 - soirée: guinguette avec un orchestre
- Parquet sur la terrasse+ 2 tentes pour le repas
- Les amateurs de musique et danseurs sont les bienvenus

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

Projet transformation Vigie Mouette



Histoire. Rénover la base nautique du Pertuiset, l'idée n'est pas nouvelle ! Retour en histoire sur un site qui, en plus de l'eau, aura fait couler beaucoup d'encre !

Les idées n'ont jamais manqué au Pertuiset, pour aménager la base nautique. Et le projet récemment présenté par l'US Vigie-Mouette (voir notre édition du 22 juin) trouve écho dans la mémoire locale.

■ Tout débute en 1944

Paradis des Appelous et des Stéphanois, après une dure semaine de labeur, avec ses joutes et ses baignades, Le Pertuiset était destiné à jouer un rôle clé après la guerre et une longue période de privation.

Le syndicat d'aménagement du plan d'eau du Pertuiset sera officiellement dissous le premier décembre 1971 et Saint-Étienne, à travers l'annexion de Saint-Victor et la création de son plan d'eau, pourra assouvir son vieux rêve de devenir Saint-Étienne-sur-Loire.

La ville-métropole est-elle prête aujourd'hui à accepter la concurrence d'un site au Pertuiset qui, tel le Phénix, renaîtrait de ses cendres ?

Projet transformation sportive

U.S. Vigie-Mouette

oct. 2009 – février 2016 (6 ans)

1^{ère} pierre 2009 : Céder notre propriété à une collectivité territoriale

2^{ème} pierre 2010: Soutien Saint Paul en Cornillon

3^{ème} pierre 2011-12: Etude de faisabilité et soutien fédés sportives

4^{ème} pierre 2013: Promouvoir le projet

2014: année blanche

5^{ème} pierre 2015: le plan A est mort, pas de porteur

« Constituer un large consensus autour d'un porteur de projet à même de réunir les financements nécessaires »

Michel Vincendon, maire de Saint Paul en Cornillon

(*in* projet base nautique, Union Sportive Vigie-Mouette, juin 2013)

Entre 2013 et 2015

- 1,5 M€: Création de la base nautique de Cordelle au milieu de la retenue de Villerest
- 1,2 M€: Modernisation de la base nautique du barrage de Lavalette
- 8 M€ : Rénovation de la base nautique de Saint Victor (jusqu'à preuve du contraire)
- 0 € Base Vigie Mouette du Pertuiset
alors que c'est un des meilleurs projets de Rhône-Alpes selon la commission régionale des sports nautiques...

Infrastructures et aménagements sur la base de voile de Lavalette, en Haute-Loire, ont été inaugurés

Au bonheur des touristes

Devant un parterre d'élus altiligériens et en présence du maire de Saint-Etienne Gaël Perdriau, la présidente du syndicat mixte de Lavalette, la conseillère générale Madeleine Dubois, a rappelé les grandes lignes de ces aménagements voulus dans le cadre d'un projet éco-touristique. Le barrage de Lavalette, à Yssingeaux, est en effet la propriété de la ville de Saint-Etienne dont il représente la principale ressource d'eau brute. En revanche, les équipements de la base de voile sont la propriété du syndicat mixte et la gestion en est confiée à l'association de gestion de la base de voile de Lavalette.

1,2 MILLION D'EUROS

Au total, 1,2 million d'euros ont ainsi été investis en trois ans dans de nouveaux bâtiments accueillant un snack-buvette avec une grande terrasse, une extension des bâtiments d'hivernage (pour le stockage du matériel nautique), une salle hors sac, l'aménagement des espaces verts et de l'aire de baignade, l'aménagement d'une aire de jeux (mini terrain de basket, tyrolienne), réhabilitation du bâtiment d'accueil de groupe et création d'un parking éloigné du bord de l'eau (pour respecter le périmètre de protection de Lavalette conformément à la loi sur l'eau) et d'un chemin piéton, création d'une aire de retournement.

En service depuis 1980, la base de voile de Lavalette est aujourd'hui devenue un équipement phare dans le développement touristique de l'est du département et du pays des sucus en particulier. Madeleine Dubois remerciait le maire de Saint-Etienne « qui nous accueille chez lui ! Nous sommes colocataires ». Le maire de Lapte, André Defour, affichait sa satisfaction. « On mesure le parcours fait depuis 1980. Tout le monde a bien compris l'intérêt de la base qui accueille de



A l'heure de couper le ruban inaugural, samedi 14 juin dernier.

nombreux scolaires et des touristes. C'est un enjeu bien au-delà de notre département. » En bon historien, il rappelait aussi les grandes lignes de la construction du barrage, ainsi que les relations avec la ville de Saint-Etienne qui n'ont pas toujours été aussi simples à l'époque où il fallait exproprier les propriétaires fonciers pour l'emprise du barrage.

La présidente du syndicat évoquait également l'acquisition récente faite par la communauté de communes des Sucus d'une ancienne ferme inoccupée jouxtant la base, laissant entrevoir de nouveaux aménagements. Certains points à améliorer étaient également abordés aux travers des différentes interventions. La présidente profitait de la présence de Gaël Perdriau pour lui formuler une demande : « nous avons un problème de téléphonie mobile, c'est devenu un outil indispensable. » Réponse de l'intéressé qui voit passer de nombreux opérateurs dans son bureau stéphanois : « je vais voir si nous ne pouvons pas négocier une ou deux antennes relais par ici. »

Autre question soulevée : la saturation du parking à certains moments en été. Mais la volonté des élus est aussi de préserver la ressource en eau et donc de ne pas envisager de stationnements supplémentaires, mais plutôt de trouver des solutions temporaires avec un parking de délestage.

Désormais, le syndicat mixte du barrage de Lavalette, propriétaire des équipements, souhaite redynamiser la gestion de la base de voile en lançant une DSP : délégation de service public. Autrement dit : trouver un gérant pour les différents équipements qui constituent la base. Un appel d'offres sera lancé et la DSP doit être en place au 1er janvier 2015. « L'association de gestion (qui emploie l'actuel directeur et plusieurs saisonniers, NDLR) pourra très bien répondre et être candidate », précise toutefois la présidente du syndicat mixte qui souhaite particulièrement développer le fonctionnement de la partie snack-buvette de la base.

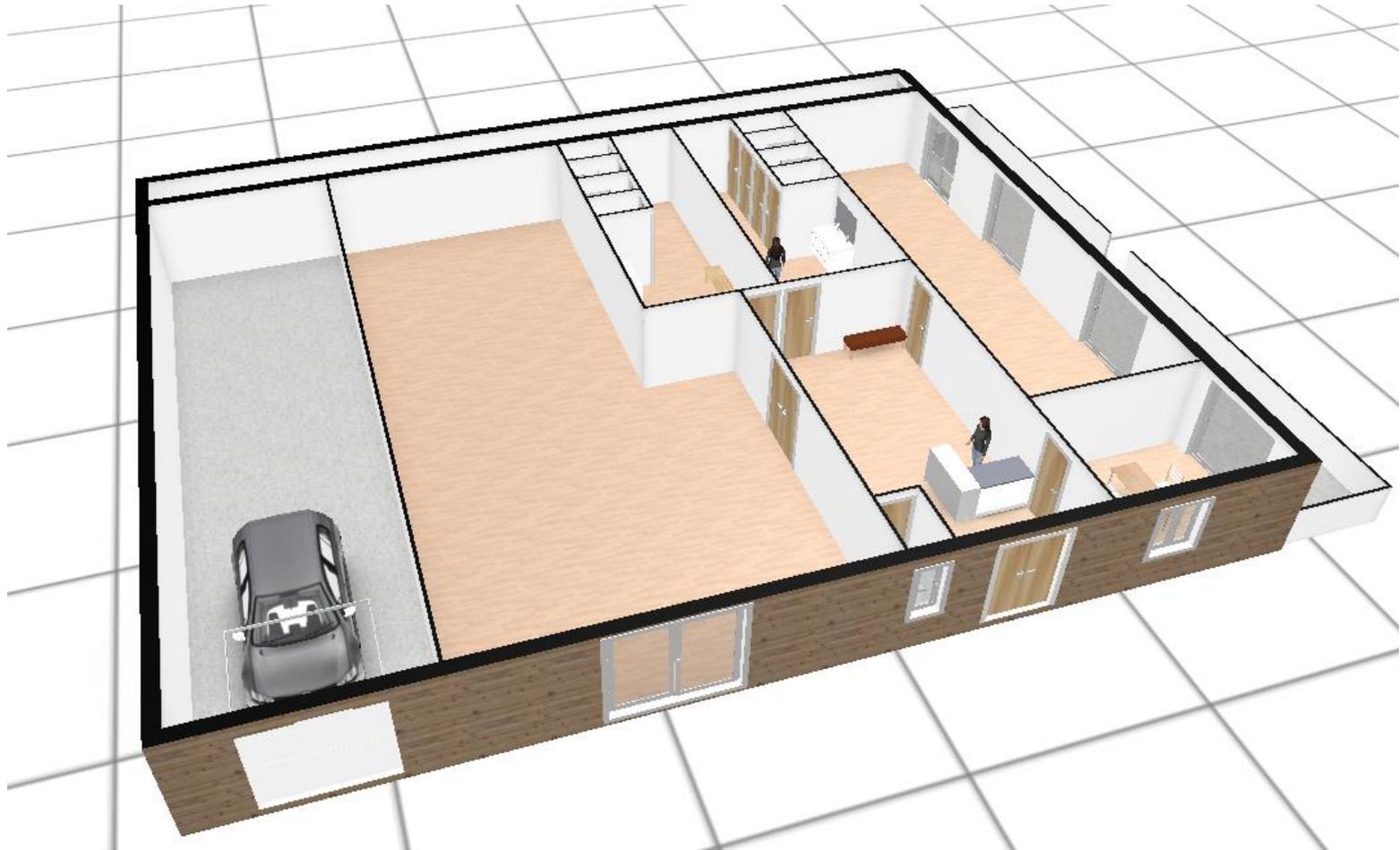
Proposition d'un plan B



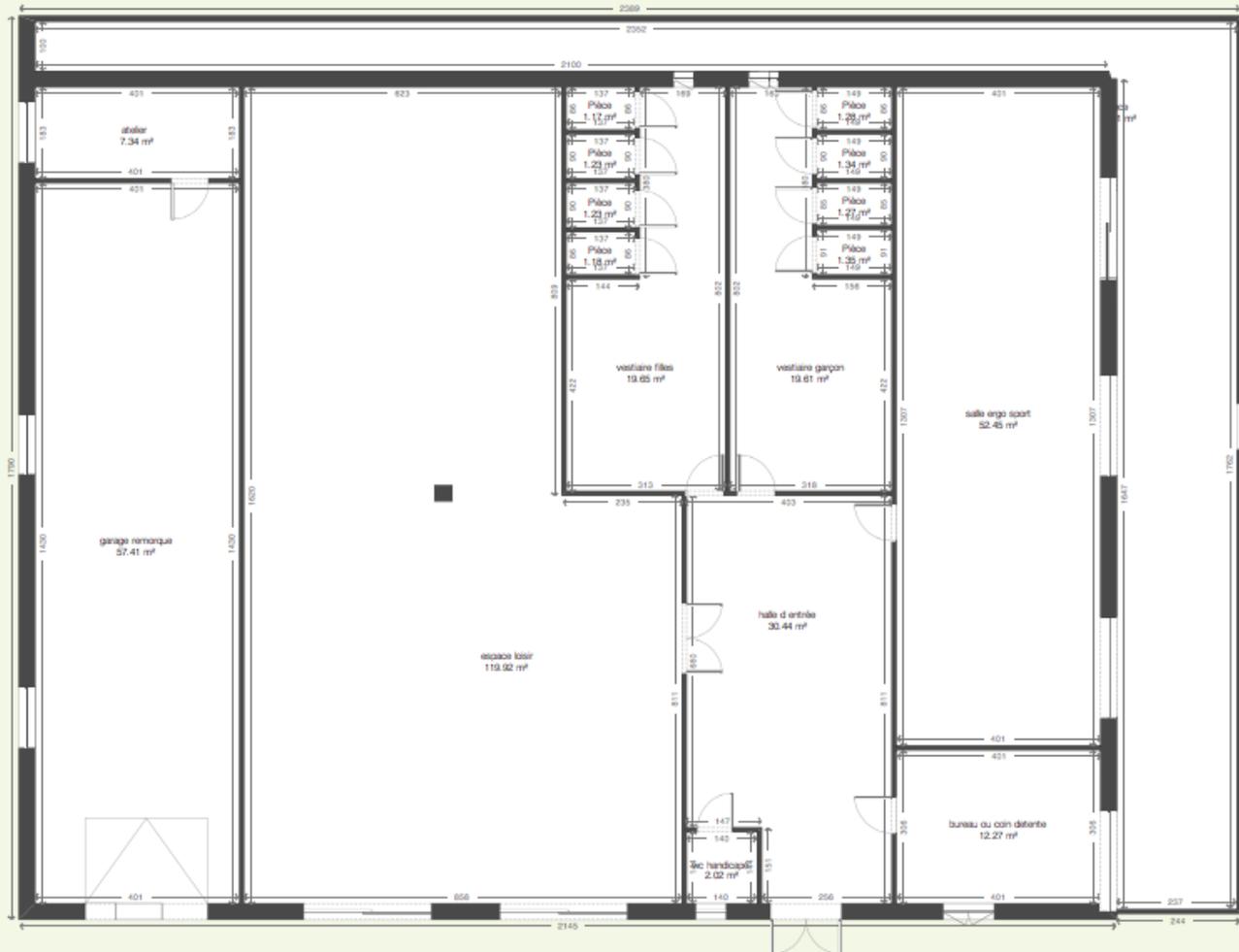
Proposition d'un plan B



Plan B



Plan B: 100 000 €

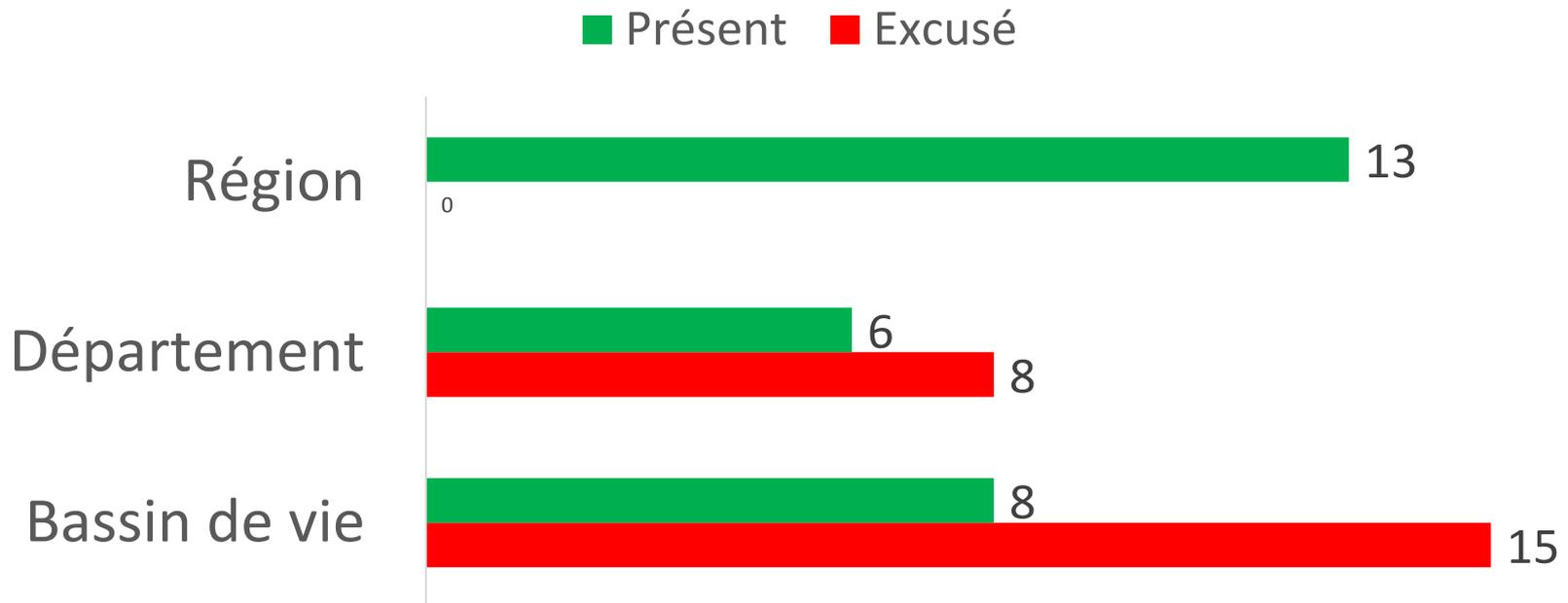


Compte rendu du 16 juin 2015

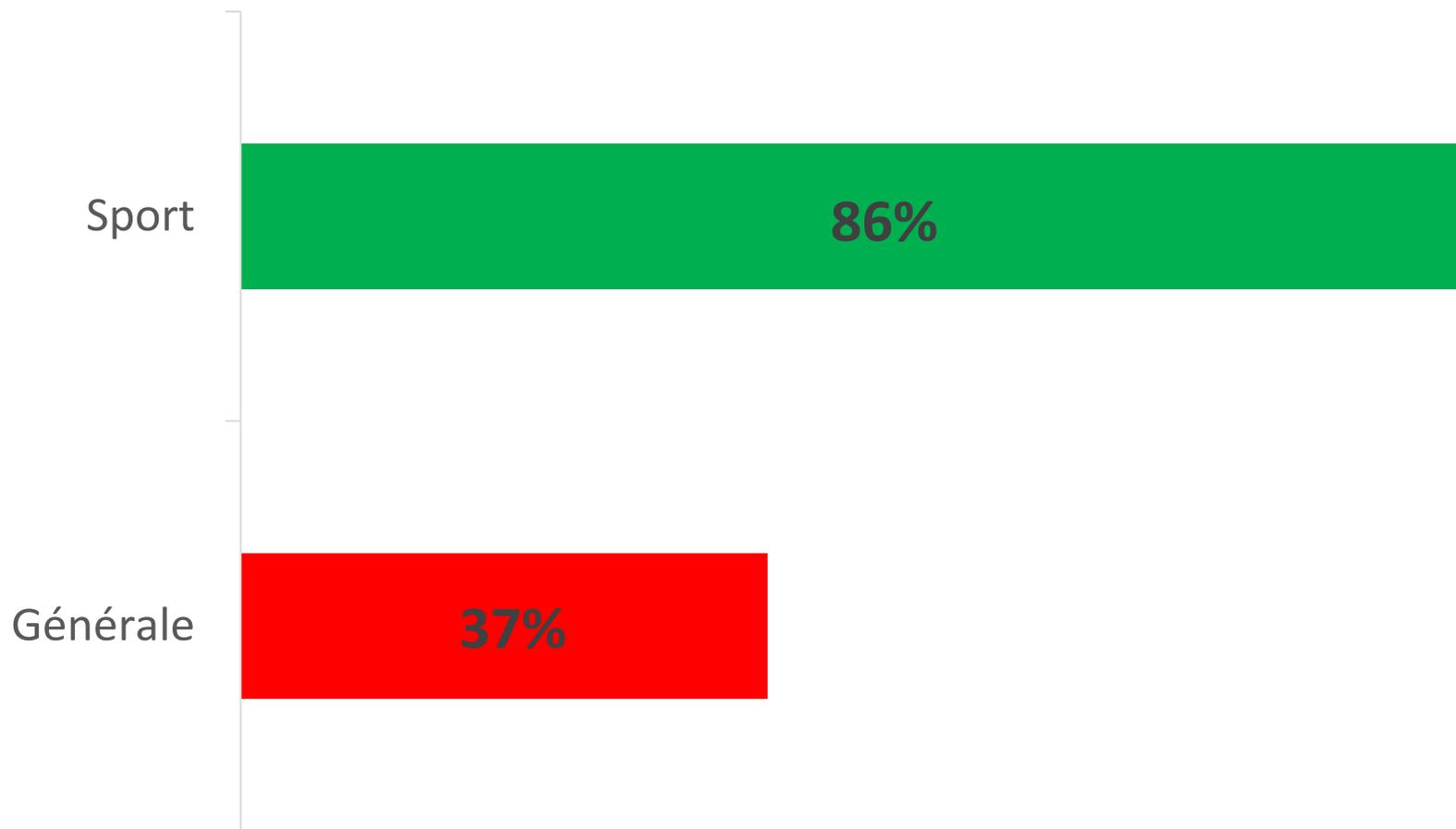
42 personnes présentes avec au moins un représentant des organismes suivants

- **Mouvements Sportifs affiliés à une fédération française**
 - Comité Régional Olympique et Sportif, commission régionale des sports nautiques CROS
 - Comités Régional et départemental Aviron, FFA
 - Comités Régional et départemental Canoë-Kayak, FFCK
 - Comité départemental de la fédération française de pêche
 - Comité départemental de triathlon
 - Comité supra régional de la fédération d'Etude des Sports Sous Marins (FFESSM)
- **Associations**
 - Union Sportive Vigie Mouette (Aviron stéphanois, Club Kayak Chambon Feugerolles, Le Pertuiset Barque et Joute)
 - Vie Libre Ondaine (prévention de l'alcoolisme)
 - Cœur et santé Ondaine (prévention des maladies cardio-vasculaires)
 - Relais Sport-Santé (prévention des maladies chroniques)
 - Amis de Caloire
- **Collectivités locales**
 - Mairies (Firminy, St Paul en Cornillon, Unieux)
- **Collectivités territoriales**
 - Conseil Régional
 - Saint Etienne Métropole
 - Conseil Départemental
 - Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire
- **Entreprise EDF**
- **Etat**
 - Direction régionale de la jeunesse, des sports et cohésion sociale
 - Direction départementale de la cohésion sociale
 - Direction départemental du territoire excusée
 - Parlement (Assemblée nationale, Sénat)
- **Excusés:** 8 mairies, DDT, office du tourisme de Saint Etienne, comités départemental et régional barque-joute, Cdos.

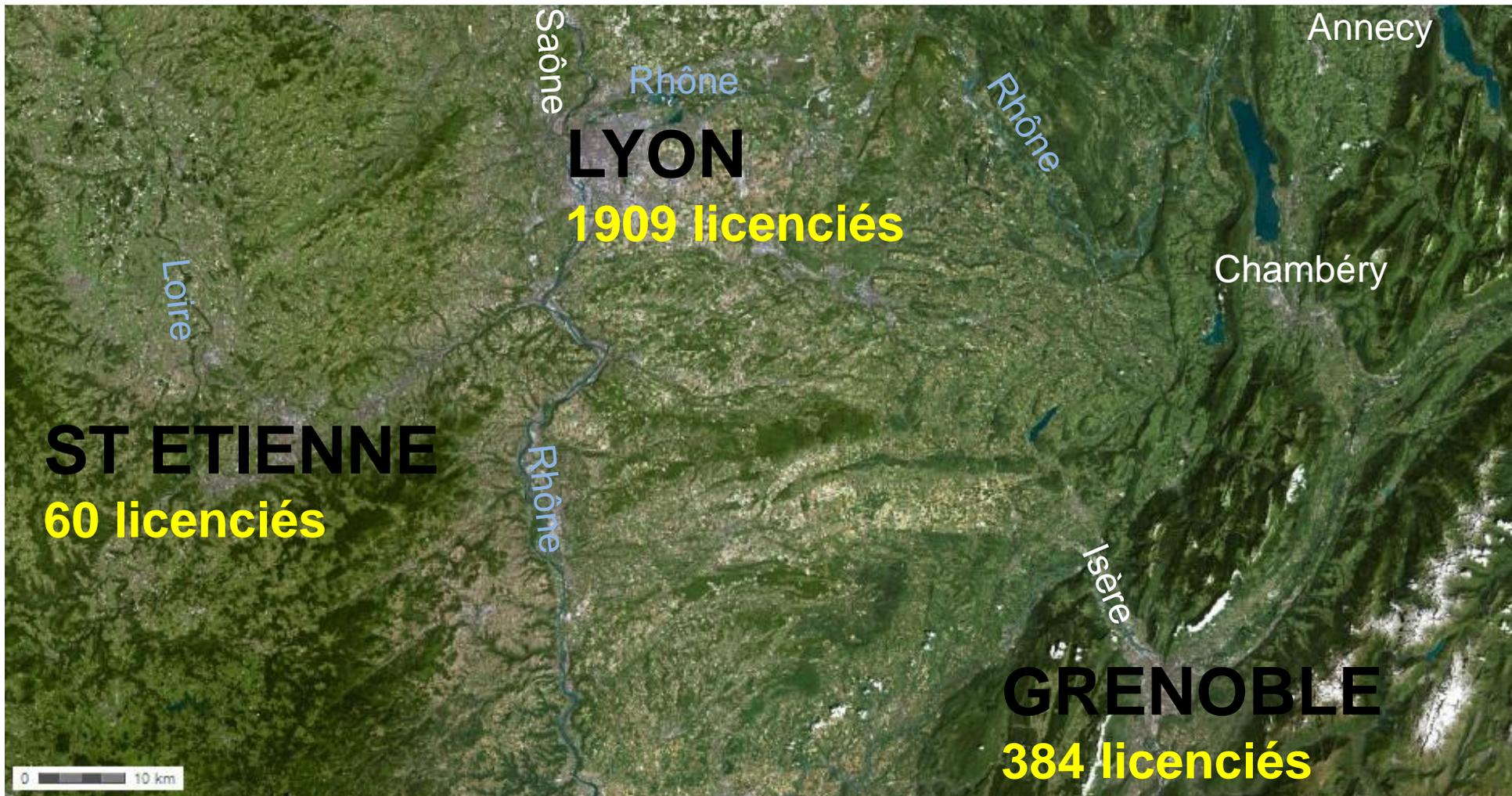
Réponse selon la compétence géographique des 50 invités



Participation selon la compétence des invités



Les trois aires urbaines de Rhône-Alpes
et nombres de licenciés aviron 2015
persistance d'une anomalie de 50 ans



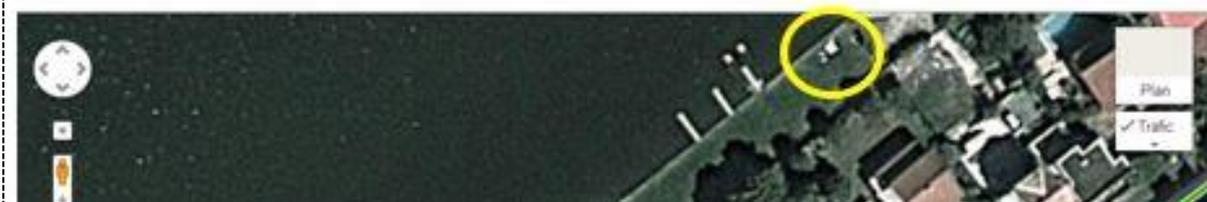
Nos adhérents les plus éloignés
un bassin > 500 000 habitants
C'est un projet de dimension communautaire !



Mauvais état de la base nautique

*Extrait du compte rendu de Commission Régionale des sports nautiques
(18/10/2013)*

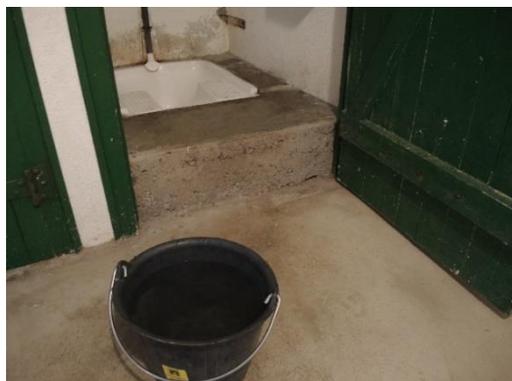
- ➔ La majeure partie de ces bâtiments sont dans un état de vétusté très avancé, proche de l'insalubrité. Le plafond des garages s'écroule petit à petit et des bateaux ont déjà été abimés par une chute de briques.
- ➔ La base ne peut pas rester ouverte en hiver car les canalisations gèlent et l'infrastructure n'est pas prévue pour.



- 1 Logement
- 2 Bâtiments bar, stockage, vestiaires...
- 3 Local annexe



Dalle non étanche, chute de briques sur les bateaux, risque d'effondrement



Eau coupée en hiver: seau d'eau puisé à la Loire pour les toilettes !!!



File d'attente aux toilettes lors de la randonnée d'aviron, juin 2014

Un gros potentiel de développement

- **Bassin nautique remarquable et méconnu**, 21 km en eau calme protégé Natura 2000
- **Bassin de population dense** (> 500 000 habitants, 3^{ème} aire urbaine régionale)
- Trait d'union de la future région Auvergne Rhône-Alpes
- Projet inscrit dans les deux schémas de cohérence régionaux en aviron et canoë-kayak
- Soutien des fédérations sportives
- Site unique réunissant plusieurs sports nautiques doux en compétition, loisir et tourisme compatibles avec le fonctionnement du barrage hydro-électrique.
- Volonté de développer le sport santé
- Ouverture à d'autres activités douces: pêche, paddle, dragon-boat, natation en eau libre, voile, ...
- Création d'emplois pour un club de 300 licenciés
- Ancrage local fort avec une histoire de 112 ans
- Facilité des accès (RN88, SNCF, bus, parking, plage)
- Auberge de jeunesse des Echandès, restaurants à proximité

Synthèse des débats

Un risque de disparaître

- Base en très mauvais état, à la limite de l'insalubrité
- Pas assez d'adhérents
- Volet touristique à étoffer: voie bleue, voie verte...
- Volet éducatif à étoffer: classe verte, sport scolaire et universitaire, sensibilisation à l'environnement et au développement durable,...
- Volet animation non sportive à créer: exposition, location salle de convivialité, activités communales, ...
- Absence d'encadrement professionnel, à ce jour
- Attractivité peu étudiée par les communes environnantes et les collectivités territoriales, à ce jour
- Coût du projet (2 M€) dans un contexte de raréfaction des financements publics.
- **Pas de porteur de projet**

Soutiens locaux affichés St-Paul en Cornillon, Firminy



« La Vigie-Mouette, c'est un peu
notre Creusot-Loire de loisirs »

Alexandre Fressonnet, conseiller municipal de Firminy
et suppléant de Marc Petit, conseiller départemental

À titre personnel, mon grand-père, qui a été maire d'Unieux, était l'un des piliers de la Vigie-Mouette. Cette base nautique a quelque chose de couleur locale. Il manque juste le porteur de projet, on ne peut pas laisser cette base dans cet état-là. Peut-être que s'il y avait eu plus de mairies représentées à la réunion, cela aurait permis de mieux faire connaître le projet. Quoiqu'il en soit, je suis assez confiant, le mot va passer. La Vigie-Mouette, c'est un peu notre Creusot-Loire de loisirs. Beaucoup de personnes seraient touchées si cela disparaissait. Le projet tel qu'il a été présenté est pas si mal que ça mais ce sont aux collectivités territoriales de le porter. Au niveau touristique, la vallée de l'Ondaine a tout à y gagner. Mais deux millions d'euros en période de baisse de dotations de l'État c'est compliqué.

PORTEUR DU PROJET

- Les collectivités territoriales sollicitées:
 - en 2012, **la commune** de Saint Paul en Cornillon non mais apport de 350 000€ envisagé
 - en juin 2015, **le SMAGL** car « d'autres priorités pour le moment » non mais partenaire pour des activités scolaires si le projet se réalisait.
 - en mars 2016, **SEM** non mais soutien dans les démarches techniques et administratifs si projet A+ (attente d'un courrier officiel)

Financements discutés en 2013-2015 (plan A, 2 M€)

Partenaire	Montant	Montant cumulé
Commune St-Paul-en C.	300 000 € (17,5%)	350 000 € (17,5%)
Conseil Régional	300 000 € (15%)	650 000 € (32,5%)
Département	200 000 € (10%)	850 000 € (42,5%)
Etat (Sport CNDS investissement)	200 000 € (10%)	1 050 000 € (52,5%)
SMAGL	0 €	juin 2015
SEM	0 €	attente courrier, mars 2016
Fonds Européens	non étudié	
Emprunts ou ressources USVM	non étudié	
Partenaires privés, mécénat, sponsors	non étudié	

Plan A+1: la voile

Maintenir et relancer le club YCB des 9 ponts dans le cadre du projet Vigie Mouette



Adaman



Plan A+2: découverte touristique des Gorges de la Loire sur un chaland du XVIII^{ème} siècle



Plan A+3: découverte touristique des Gorges de la Loire en dragon boat



Plan A+4: Dragon boat et santé

« Les drôles de rames » à Annecy, cancer du sein



Plan A+5: club nautique de Firminy



Plan A+6: accueillir des manifestations de pêche



« Ce projet nous semble pertinent »

Jean-Claude Dauphin, vice-président de la Fédération de pêche de la Loire et de la protection du milieu aquatique

« Il y a 21 000 pêcheurs dans la Loire. C'est un gros potentiel. Ce projet nous semble pertinent pour la fédération. Cela nous permettrait de promouvoir la pêche dans la vallée de l'Ondaine. Récemment, nous avons embauché deux animateurs, acheté un véhicule pour faire des animations à différents endroits. Nous serions prêts à signer une convention avec Vigie-Mouette pour faire des animations et mutualiser le site ».

Plan A+7: accueillir une activité de modélisme nautique



Plan A+8: locations paddle, vélo sur l'eau, barque, canoë-kayak



Plan A+9: Renseignements, réservation, accueil à la buvette de la Vigie (licence IV)



Plan A+10: location buvette et terrasse pour des animations privées



Soirée guinguette avec petite
restauration,
cours de danse...
Ambiance vintage...



Plan A+11: location de salle de préparation physique pour d'autres activités



Gym douce pour les séniors



Cours de yoga



Cours de fitness

Plan A+12

Grange de la ferme (2 niveaux)

- Transformation pour des activités artistiques et socio-culturelles
 - Atelier de peinture
 - Atelier de vannerie
 - Atelier de poterie
 - Exposition
 - Vente de produits du terroir...

MON AVIS SUR CES 6 PREMIERES ANNEES

- Le projet initial trop centré sur nos 3 sports nautiques n'a pas capté l'intérêt des élus locaux.
- Persévérer et évoluer vers le projet A +12: 6 ans passés + 4 ans à bosser= 10 ans
- Rester ouvert aux idées, même à un partenariat privé
- Impliquer les élus et leurs services techniques dans le nouveau projet A+12
- Continuer à survivre dans cette « ruine »
- Continuer à créer de l'activité
- Trouver rapidement un stockage supplémentaire (2016-2017)



Plan A+12 est cohérent entre activités possibles et investissement pour un bassin > 500 000 hab.
Ce n'est pas *un projet pharaonique comme en 1952*



Photo Noémie Coquet

« *Nous ne pouvons pas aller en dessous de deux millions d'euros* »

Paul Vercherin, président de l'Union sportive Vigie-Mouette
« Aller en dessous des deux millions d'euros, ce serait dévaloriser le projet. Je pense que cette somme est envisageable. La proposition de phasage du projet qui nous a été faite n'est pas une bonne idée. Je crains qu'en choisissant cette option, la deuxième phase ne se réalise pas. Bien sûr, je suis conscient que le projet ne pourra pas se réaliser tout de suite, il doit être étouffé. J'ai été marqué par l'intervention de Serge Labaune (président des sports nautiques, la commission régionale olympique ; ndr). Il se rappelle que dans les années 70, il y avait dix bases nautiques dans les Gorges de la Loire. Il n'y en a plus que deux aujourd'hui. Si on ne fait rien, le risque pour nous c'est qu'on ferme la base, si jamais le garage à bateaux s'écroule. Je reste optimiste parce que les représentants de la Région ont trouvé le projet important. »



Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM 2016
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

Changement de gouvernance de l'USVM

- Du despotisme éclairé (2011-15) à une répartition du pouvoir et faire en commissions
- Le responsable est autonome pour décider et faire selon des règles élémentaires à définir
- Le responsable et les membres d'une commission peuvent ne pas appartenir au conseil d'administration

Projets USVM

travaux

- Finir de repeindre les barrières
- Amener l'eau chaude de la cuisine à la buvette
- Repeindre la buvette et les murs extérieurs
- Aménager 2 vestiaires dans la salle de muscu.
- Enlever des tables en pierre
- Mettre hors-gel les sanitaires
- Changer le rideau de fer de la buvette
- Treuil pour tirer le canot moteur et barque

Projets USVM travaux

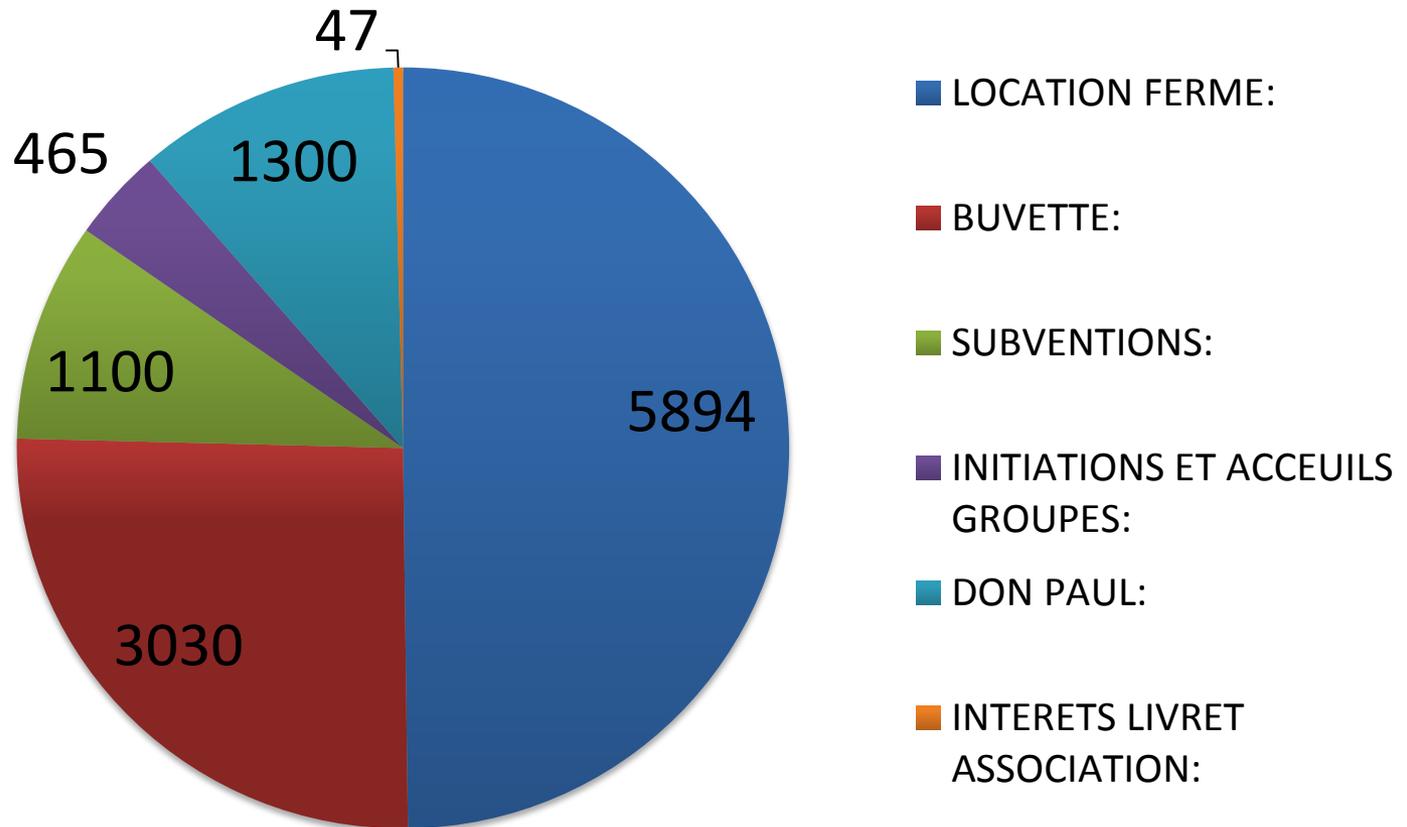
- Racheter une quinzaine de m² du talus au Département
- Etudier l'accueil du club de voile YCB au sein de l'USVM et utiliser le bâtiment des 9 ponts
- Trouver de la place pour stocker les embarcations



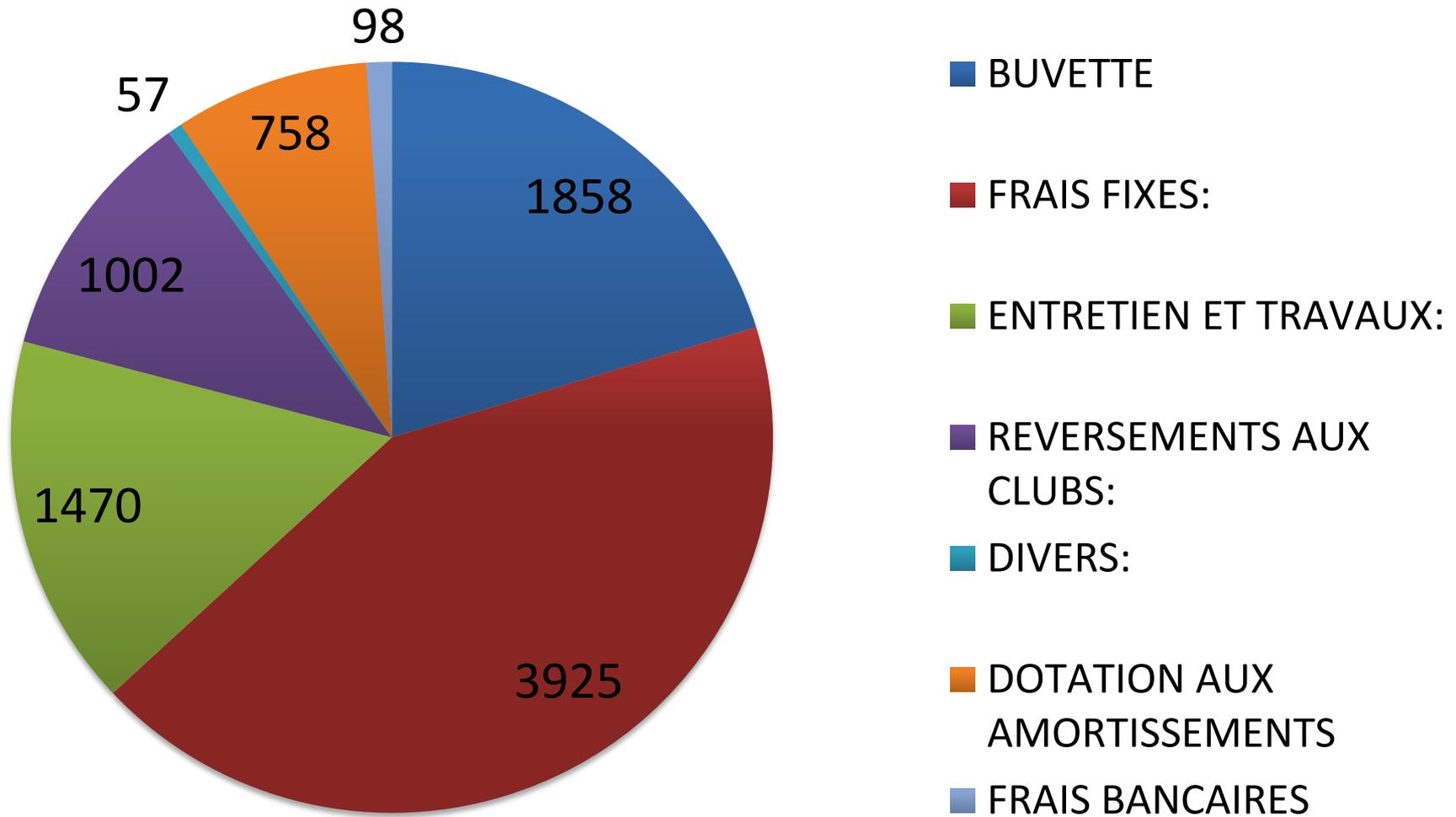
Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM 2016
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

RECETTES 2015



DEPENSES 2015



BILAN FINANCIER 2015

U.S.V.M.

	USVM	Fête du nautisme	Total
RECETTES	8 589 €	3 247 €	11 837 €
DEPENSES	6 524 €	2 682 €	9 206 €
SOLDE	2 066 €	565 €	2 631 €

COMPARATIF 2011 à 2015

bilan financier USVM

Au 31 décembre	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes	746 €	6 607 €	6 637€	15 781 €	11 837 €
Solde exercice	- 7 941 €	- 6 606 €	- 220 €	8 450 €	2 631 €
Trésorerie + placement	16 806 €	10 867 €	11 039 €	9 637 €	11 334 €

1^{ère} Grille tarifaire 2016

Recettes générées sur la base nautique

- Clarifier les flux d'argent entre les associations et l'USVM: les recettes
- L'USVM a des dépenses (taxe foncière, assurance, fluides, entretien, rachat de terrain,...), elle doit aussi avoir des recettes fixées par une grille tarifaire

Activité 2016: RECETTES	Association nautique	USVM
Cotisation	Totalité	Pas de reversement
Fête nautique	* Reversement bénéfice buvette en 3 parts égales * Totalité subvention en nom propre	Totalité subvention en nom propre, sponsor et mécénat
Randonnée nautique, cœur santé, accueil groupe, stage, AG rugby	Totalité	Reversement 1 € par inscription par jour
Guinguette 18 juin	Pas de reversement	50% du bénéfice ou déficit avec le comité des fêtes
1 ^{er} Challenge joute 16-17 juillet	Totalité	Pas de reversement (exceptionnel)
Buvette hors manifestation	Reversement 50% bénéfices	Totalité
Sponsoring hors fête nautique utilisant la base nautique et USVM (panneau publicitaire, ...)	Reversement 90% bénéfices (1 ^{ère} année)	Totalité

Budget prévisionnel 2016

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilans des activités nautique 2015 & programmation 2016
3. 6^{ème} année du projet de transformation sportive de la base: quel virage prendre ?
4. Projets USVM 2016
5. Les finances
6. Election du Conseil d'administration
7. Questions diverses

15 membres du conseil d'administration de l'USVM au 23/02/2015

vert=aviron; rouge=ck; bleu=barque et joute

Paul VERCHERIN	Président	Belkassem BRAHMI	Membre
Chantal DURIEU	Trésorière	Guy ISSARTEL	Membre
Jacques MIGON	Secrétaire	Marc BONNET	Membre
Christine FOURNIER	Vice-Présidente	François MACHABERT	Membre
Cédric FAYARD	Vice-Président	Henri REYMONDIER	Membre
Mathilde PLAGNARD	Vice-Présidente	Charles PANSIER	Membre
Sonia Boyre	Membre	Pierre Mairesse	Membre
Alain TRONCHET	Trésorier adjoint		

15 membres du conseil d'administration de l'USVM au 07/03/2016

AVIRON	CANOE-KAYAK	BARQUE & JOUTE
Christine FOURNIER (VP)	Pierre MAIRESSE (VP)	Philippe CHETAÏL (VP)
Guy ISSARTEL	Jacques MIGNON	Cédric FAYARD
Paul VERCHERIN	François MACHABERT	Alain TRONCHET
Chantal DURIEU	Sonia BOYRE	Loïc ROBERT
André RICHARD	Hervé ROLAND	Daniel VALENTIN
Nathalie CHOVET(suppléante)		Charles PANSIER (suppléant)
		Henri REYMONDIER (suppléant)

Le CA se réunit courant du mois de mars pour élire son bureau et mettre en place la gouvernance par commissions.

Questions diverses

Merci pour votre participation,

Bonne saison nautique à toutes et tous,

La séance est levée, prenons le verre de l'amitié !



Fin de l'AG ordinaire 2016

Est-il 21h30 comme promis ?